



GANTS !

1897

MITAINES !

Souliers-Mous !

Z. PAQUET

QUEBEC & MONTREAL

Rue St-Joseph

7 Carré Victoria

— LA —

"Semaine Commerciale"
9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois.....1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion.....10c. la ligne
Insertions subséquentes.....5c

MESURE AGATE

Atelier Typographique de
"LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés
Presses Modernes. . . .

Impressions en tous genres. Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formulaires de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs.

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité :
Papeterie imprimée pour Beurrieries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232
Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTH & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 12 Février 1897

Le Conseil de Ville a consacré sa dernière séance à la question du Parry Sound. Il paraît entendu que c'est partie remise à une couple de mois.

Le *Moniteur du Commerce* vient d'entrer dans sa 17^e année d'existence.

Nous lui en faisons nos compliments, et souhaitons longue vie et prospérité à ce pionnier du journalisme commercial canadien-français.

Sous le titre : " Les agents exploitateurs," on lit dans le *Moniteur du Commerce* du 5 courant :

" La vigueur et la promptitude avec laquelle les magistrats de l'Assomption ont agi en cette matière débarrassent momentanément cette partie du pays de la présence des agents exploitateurs qui auront à se justifier devant leurs pairs en cour criminelle ; mais . . . "

Si les magistrats qui composent la cour criminelle ne sont pas très flattés, extrêmement flattés, c'est qu'ils sont vraiment difficiles.

Quand les "Canayens du pays," comme disait Buies, cesseront ils de traduire *Ready made Clothing* par *Hardes faites*, au lieu de se servir du terme français de *Confections pour hommes* ?

L'excuse, c'est que le mot baroque est d'usage général, et que le marchand doit parler pour être compris de la pratique. C'est un cercle vicieux, car nous connaissons bon nombre de pratiques qui parlent argot précisément pour la même raison : pour être compris du marchand ! Notre opinion est que le public est moins ignorant qu'on ne le croit, et qu'au reste le client est comme tout autre, il aime à s'instruire, et les termes élégants, à force de frapper son oreille, lui deviendront vite familiers. Améliorons sans cesse.

La fièvre d'or gagne l'Est. On commence à compter à la douzaine les nouvelles compagnies de mines d'or en Ontario.

Nous savons que la spéculation est la vie des mines. Aussi, doit-on redoubler de prudence avant d'y engager son argent. Si l'on veut spéculer sur les mines, pourquoi ne pas organiser des compagnies sur le modèle de celles de la Colombie pour reprendre l'exploitation des riches quartz de la rivière Gilbert, dans la Beauce ? Le minerai est abondant, et l'on n'a peut-être pas épuisé les sables aurifères de la région. Ce qui a arrêté les travaux, c'est le manque de capitaux. Aujourd'hui que la fièvre de l'or est reprise, il devrait être facile de trouver de l'argent pour établir des pompes, des broyeuses et des fourneaux, car c'est tout ce qui manque pour continuer ces exploitations jadis payantes. Les filons sont connus, on n'irait pas au hasard comme on fait sur le plus grand nombre de prétendus claims de Colombie. Nous croyons que, si quelques-unes de ces compagnies de l'Ouest qui font tant de tapage tournent leur attention du côté de la Beauce, elles seraient vite cotées aussi haut que la LeRoi. Pourquoi aller chercher fortune si loin quand on l'a à ses portes ?

—§:§:§:—
LA QUESTION DU PONT

Nous avons raison de croire qu'enfin ce vaste projet est sur le point d'entrer dans la phase pratique. A la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce, le 1^{er} résident M. Dobell a insisté sur ce point capital, qu'avant de se présenter devant les gouvernements la Compagnie doit d'abord se mettre en état de démontrer qu'elle a un certain montant de capital, non seulement souscrit, mais versé.

Il n'y a pas d'illusions à se faire sur la magnitude de l'entreprise, ni sur les diffi-